

12^e ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROMOTION SAGUENAY INC.

ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Procès-verbal de l'assemblée spéciale des membres du conseil d'administration de Promotion Saguenay inc., tenue en date du **12 février 2019**, à 14 h 11 au Nouveau local – Incubateur numérique (260, rue Racine Est).

Sont présents :

Mme Josée Néron, *mairesse et présidente*
M. Martin Harvey, *conseiller municipal*
M. Éric Larouche, *Tourisme*
M. Jean-Marc Crevier, *conseiller municipal*
M. Éric Rousseau, *Industrie*
Mme Nathalie Lajoie, *Syndicat*
Mme Marlène Bouchard, *Enseignement*
Mme Lise Bernier, *Professionnel*
Mme Caroline Giroux, *Commerce et détail*
M. Gilles Déry, *Communautaire*
M. Pierre-Philippe Tremblay, *Agriculture et agroalimentaire*
Mme Marie-Élaine Riou, *Culture*

Sont absents :

M. Michel Potvin, *conseiller municipal*
M. Gérald Savard, *MRC du Fjord*

Assiste également à la rencontre :

M. Patrick Bérubé, *directeur général*

∞ - ∞

2019-0033

1. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT qu'une assemblée spéciale est nécessaire;

CONSIDÉRANT la nécessité de faire parvenir un avis de convocation 24 heures à l'avance;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Larouche
APPUYÉ PAR Mme Lise Bernier

QUE tous les administrateurs présents renoncent à l'avis de convocation de 24 heures d'avance.

ADOPTÉE à l'unanimité.

2. MOT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente souhaite la bienvenue à tous.

3. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de l'assemblée spéciale du conseil d'administration sous la présidence de Mme Josée Néron. Le quorum étant constaté, la présidente déclare l'assemblée ouverte.

4. NAVETTES MARITIMES DU FJORD

2019-0034

4.1. Abrogation de la résolution # 2019-0031, concernant La Marjolaine;

Suite aux échanges et discussions;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Marc Crevier
APPUYÉ PAR Mme Caroline Giroux

QUE soit abrogée la résolution # 2019-0031 concernant La Marjolaine.
ADOPTÉE à l'unanimité.

2019-0035 4.2. La Marjolaine;

CONSIDÉRANT la résolution # 2018-0094 du CA du 13 juin 2018 concernant l'appel d'offres – Inspection et travaux de réparation mineurs pour le bateau La Marjolaine;

CONSIDÉRANT qu'un contrat a été signé avec Industries Océan inc. le 6 juillet 2018 au montant de 90 647 \$ plus les taxes, pour effectuer l'inspection et les travaux de réparation mineurs pour le bateau La Marjolaine;

À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :

PROPOSÉ PAR M. Jean-Marc Crevier
APPUYÉ PAR Mme Caroline Giroux

QU'Industries Océan inc. procède à l'inspection et aux travaux de réparation mineurs tels que précisés au contrat signé le 6 juillet 2018;

ET QUE Promotion Saguenay accepte la majoration annuelle du tarif pour un maximum de 4 %;
ADOPTÉE à l'unanimité.

2019-0036 4.3. La Marjolaine;

CONSIDÉRANT la résolution # 2018-0094 du CA du 13 juin 2018 concernant l'appel d'offres – Inspection et travaux de réparation mineurs pour le bateau La Marjolaine;

CONSIDÉRANT qu'un contrat a été signé avec Industries Océan inc. le 6 juillet 2018 au montant de 90 647 \$ plus les taxes, pour effectuer l'inspection et les travaux de réparation mineurs pour le bateau La Marjolaine;

CONSIDÉRANT le report de l'inspection et des travaux de réparation mineurs;

CONSIDÉRANT la lettre reçue d'Industries Océan inc. le 8 novembre 2018;

À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :

PROPOSÉ PAR M. Éric Larouche
APPUYÉ PAR Mme Marlène Bouchard

QUE Promotion Saguenay rembourse à Industries Océan inc. une partie des frais engagés, en raison du report de l'inspection et des travaux de réparation mineurs, pour un montant maximal de 18 000 \$ à titre de règlement;

ET QUE le directeur général soit mandaté pour négocier, avec Industries Océan inc., afin de réduire le plus possible le montant de 18 000 \$.
ADOPTÉE à l'unanimité.

2019-0037 5. LEVÉE DE LA RENCONTRE

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Déry
APPUYÉ PAR Mme Marie-Élaine Riou

DE LEVER la rencontre de l'assemblée spéciale du conseil d'administration.
ADOPTÉE à l'unanimité.


Secrétaire